

FINNOIS ET FRANÇAIS : COMPARAISON DE DEUX SYSTÈMES PHONIQUES

La première revue française consacrée aux études finno-ougriennes offre un terrain favorable pour la confrontation de deux langues appartenant à deux familles différentes, en l'espèce le finnois et le français. Un bref aperçu de ce genre fera ressortir les possibilités de réalisations phonétiques régies par le système phonologique.

Généralités.

Si nous entendons par la base d'articulation la position de départ des organes de la parole immédiatement avant ou après l'articulation, précédant ou succédant à leur position de repos, nous constatons que le finnois et le français représentent parmi les langues européennes les deux extrêmes (cf. Antti SOVIJÄRVI : *Yleisen fonetiikan peruskurssi*, Cours photocopié de l'Université de Helsinki, 1961, pp. 30-31). Le finnois a une base d'articulation très postérieure qui exige même la rétraction de la langue et de l'os hyoïde à partir de leur position de repos. Par contre, dans la prononciation normale du français, le dos de la langue est courbé en avant de telle sorte que les dentales sont produites en appuyant non seulement la pointe de la langue mais aussi une partie du prédorsum contre les dents supérieures et les alvéoles, d'où une nette tendance à la palatalisation que le finnois ne connaît pas. Conformément au même principe, l'l français est clair, tandis que l'l finnois accuse une teinte plus sombre, due à sa légère vélarisation (structures acoustiques différentes conditionnées par l'opposition : petit volume buccal/grand volume buccal). De même, les voyelles françaises nous paraissent plus claires que les voyelles finnoises ce qui est en partie dû à une grande tension musculaire qui caractérise le français, tandis que la

laxité générale de l'articulation finnoise a des rapports avec le caractère national de ce peuple timide et discret. La paresse articulatoire des Finnois conditionne également le faible degré de labialisation qui contraste, en français, avec la clarté de l'opposition *arrondie/non-arrondie*.

Le finnois est caractérisé par une grande fréquence de voyelles. Le nombre de consonnes par rapport à 100 voyelles est de 96, tandis que le français a 141 consonnes pour 100 voyelles. Ce caractère vocalique du finnois est favorisé par l'existence de 16 diphtongues, nombre égal à celui de l'ancien français. Il est évidemment plus « facile » de prononcer des voyelles que des consonnes. Ce principe du moindre effort se traduit aussi par la répugnance du finnois pour un groupe de consonnes au début de syllabe. En effet, au début des mots d'emprunt germaniques, les combinaisons *skr-*, *str-*, *spr-*, *kr-*, *pr-*, *gr-*, *dr-*, *br-*, *fr-* sont toutes réduites en finnois à un simple *r*. En finale de syllabe, le nombre possible de groupes de consonnes est également restreint à *k*, *t*, *p* ou *s* précédés de *l*, *r* ou d'une nasale assimilée au son suivant au point de vue du point d'articulation. La tendance à la simplification s'étend à la finale absolue de mot où l'on ne trouve que des apico-dentales : *l*, *r*, *n*, *s*, *t* (rectification de ce que dit TROUBETZKOY dans ses *Principes de Phonologie*, Paris 1957, p. 308). Le français aime grouper des consonnes au début de syllabe, mais le finnois n'en admet qu'une seule en cette position et préfère rejeter les autres à la fin de la syllabe précédente. Pour toutes ces raisons, le français a 5 syllabes ouvertes pour une syllabe fermée, tandis que le même rapport est en finnois de 1,11 à 1 (cf. Lauri HAKULINEN, *Handbuch der Finnischen Sprache* I, Wiesbaden 1957, pp. 4-7).

Phonèmes et leurs réalisations.

Les oppositions françaises *coup/goût*, *tout/doux*, *pus/bu* où le trait distinctif est la sonorité, n'ont pas d'équivalence en finnois. Les occlusives sonores bilabiale et palatale n'apparaissent que dans quelques mots d'emprunt récent. La dentale *d* a été introduite assez récemment dans la langue commune grâce à l'influence suédoise et elle représente les différentes variantes dialectales du degré faible d'un *t* en syllabe fermée dans un nombre assez restreint de cas : *katon/kadon*, *kutun/kudun*, génitifs de *katto*, *kato*, *kulttu*, *kutu*. Ce rendement étant faible, les Finnois ne sont pas habitués à produire des occlusives

complètement sonores. La réalisation de l'opposition hypothétique *sourde/sonore* est souvent escamotée par l'emploi de deux points d'articulation différents, la sourde étant préalvéolaire, la sonore médioalvéolaire (cf. A. SOVIJÄRVI : *The finno-ougrian languages* dans L. KAISER, *Manual of Phonetics*, Amsterdam 1957, p. 313). L'effet acoustique produit par cette dernière position, combinée avec une légère sonorisation, donne à beaucoup de Finnois l'illusion de l'existence d'une opposition basée sur la sonorité. Ce n'est que chez les personnes cultivées ou dans le sud du pays où l'influence du suédois est forte, qu'on peut observer un *d* complètement sonore. J'ai noté beaucoup de prononciations défectueuses, provenant de cet état de choses, chez ceux qui, tout en étant de langue finnoise, sont obligés de se servir de temps en temps de la deuxième langue nationale, le suédois, dans les discours officiels. La seule opposition connue, en matière d'occlusives homorganiques, est quantitative : *kuka/kukka* (qui ?/fleur), *tupaan/luppaan* (illatif de *tupa*/1^{re} pers. sg. de *tupata*), *mato/matto* (ver/tapis). Comme l'opposition quantitative s'étend aux voyelles, le seul moyen de réaliser phonétiquement la différence entre *kuka* et *kukka* réside dans la longueur consonantique, toute compensation vocalique étant exclue. Le rapport de longueur est de 1 à 2 ½ et même de 1 à 3. La réalisation de la géminée *kk* devient facilement trois fois plus longue que celle du *k*, parce que celui-ci s'affaiblit en se sonorisant en son début et sa partie finale, à cause de son entourage. En effet, l'opposition quantitative n'existe qu'entre deux voyelles ou à la limite syllabique qui n'admet qu'une consonne *sonore* suivie de *k, p, t, s* : *hank-ki-a/han-ki-a* (une description détaillée du rôle de la quantité en finnois est donnée par Aurélien SAUVAGEOT dans les *Études Finno-Ougriennes*, II/1, 1965, pp. 5-12).

Pour connaître les réactions d'un sujet français devant le système phonologique finnois, c'est-à-dire les réactions conditionnées par le système p t k devant le système p t k

b d g	— (d) —
	pp tt kk

j'ai invité mes élèves français, débutant en finnois, à transcrire quelques mots finnois que j'ai prononcés devant eux. Il est apparu clairement qu'un Français entend facilement une occlusive sonore dans des cas comme *vaaka, saapa, taata*, c'est-à-dire après une voyelle longue, tandis qu'après une voyelle brève il y a flottement entre sourde et sonore dans la

perception de mots comme *vakava*, *lapana*, *halaria*, etc. Voilà donc un indice de la limite phonématique tracée par l'oreille française en présence de la réalisation du système finnois. On pouvait s'y attendre, car la sonorisation d'une occlusive simple est plus poussée après une voyelle longue qu'après une voyelle brève (cf. HAKULINEN, *o. c.*, p. 8). Dans les géménées, la quantité a naturellement pu être perçue sans avoir été explicitée dans les graphies, à part l'emploi de *ck* dans la transcription, ce qui doit être imputé à la culture linguistique des étudiants. En effet, je leur ai demandé d'utiliser les signes conventionnels de l'orthographe française.

La phonologie française distingue quatre sibilantes. Les sifflantes s'opposent aux chuintantes : *sous/choux*, *zone/jaune*, et les sourdes s'opposent aux sonores : *celle/zèle*, *sache/sage*. Le finnois ne connaît qu'une seule sibilante phonème : *sukka/lukka* (chaussette/cheveux), qui est soumise à l'opposition quantitative : *kisa/kissa* (jeu/chat). C'est pourquoi ce phonème peut se réaliser, comme c'est le cas de l'espagnol castillan ou du grec moderne qui ne connaissent pas non plus l'opposition *s/f*, plus chuintant que l'*s* de *sous* français. Le point d'articulation le plus généralement utilisé est médio-alvéolaire, mais, comme la phonologie finnoise offre à ce sujet un terrain neutre, un *s* plus aigu, plus sifflant, souvent pré-alvéolaire, tend à s'établir. C'est dans le sud et surtout dans les deux grandes villes d'Helsinki et de Turku que la nombreuse population bilingue l'emprunte facilement au suédois. Le snobisme y aidant, cette sifflante se présente même plus au nord. Je l'ai observé dans mon entourage universitaire dans la ville de Jyväskylä où un homme du peuple l'a qualifié de « précieux », d'*s* des « cultivés ». La sonorité n'étant pas distinctive, la sonorisation d'une sibilante simple intervocalique a pu être poussée assez loin pour devenir la norme dans certains dialectes de l'est (cf. A. SOVIJÄRVI : *Über die phonetischen Hauptzüge der finnischen und der ungarischen Hochsprache*, Wiesbaden 1956, p. 7).

Les facteurs extérieurs et l'entourage phonétique conditionnent donc facilement la réalisation du */s/* finnois. Son caractère chuintant est accusé phonétiquement par les voyelles postérieures arrondies. Par conséquent, il n'est pas étonnant que mes élèves français l'aient noté par le graphème *ch* dans des mots comme *sola*, *sukia*, *osua*, *usultaa*, *tuska* ⁽¹⁾.

(1) Il est à noter que dans l'orthographe finnoise *u* représente la voyelle labiale fermée postérieure, *ö* la voyelle labiale mi-fermée antérieure, *y* la voyelle

Il y a eu flottement dans des cas comme *-sökö, sylkeä*, tandis que la plupart optent pour une sifflante aiguë dans les mots *saakka, säe, seinä, siivu, näsi, esi, isä*. Quelquefois, dans ces « tests », les auditeurs assimilent le mot finnois entendu à un mot de leur langue, ce qui les empêche de procéder à l'analyse d'une unité partielle.

L'opposition française *fou/vous* repose sur la sonorité, et la réalisation dentilabiale de ses deux phonèmes exige une forte friction. Encore une fois il faut constater en finnois les conséquences du manque de l'autre terme d'une opposition de ce genre, cette fois-ci du terme sourd. Certains mots d'emprunt présentent un *f* que le peuple remplace tant bien que mal par un *v* ou *hv*, mais il ne saurait être considéré comme un phonème appartenant au système finnois. Nous avons déjà signalé la paresse articulatoire des Finnois, et ses effets se font surtout sentir dans la réalisation du phonème sonore dentilabiale qui s'oppose à une fricative sourde laryngale dans *viiva/hiiva*. Le *v* finnois connaît deux points d'articulation : dentilabial et bilabial. Comme le bruit de friction est toujours faible, les phonéticiens finlandais le considèrent comme une semi-voyelle (cf. SOVIJÄRVI : *Hauptzüge...*, p. 7). Sa réalisation fricative bilabiale est surtout due aux voyelles arrondies : *puvun, kyvyn*, etc. On peut le rapprocher dans ce cas-ci de la consonne qu'on entend en espagnol dans *beber, vivir*, etc. Même en dehors de l'entourage labial, la réalisation bilabiale n'est pas choquante.

L'opposition *haju/haku* montre l'existence d'un phonème finnois */j/* dont la réalisation, à bruit fricatif très faible, est comparable au son *j* à la limite syllabique dans *piller*. L'opposition *ajon-aion* prouve qu'il ne s'agit pas d'une variante intervocalique de la voyelle *i*.

Le phonème */h/* est d'une grande fréquence en finnois : *aamu/haamu, vana/vanha*, etc. Le son correspondant est affaibli et sonorisé dans l'entourage sonore : *vaha, vanha*. Les grammairiens français parlent encore de « h aspirée » là où il s'agit d'une limite syllabique : *le hêtre/l'être*, mais le phonème */h/* manque au français tout aussi bien qu'aux autres langues romanes. Un bruit fricatif peut cependant apparaître, sous l'effet du sentiment, dans un contexte emphatique comme

labiale fermée antérieure, à la voyelle illabiale ouverte antérieure, et les lettres doubles indiquent la longueur phonématique.

plein de haine. Pour des raisons phonologiques, l'emphase ne peut pas être exprimée en finnois par ce bruit fricatif au début d'un mot, mais seulement en finale absolue où le phonème /h/ n'apparaît pas : *Kalle(h)!*, *hullu(h)!* (Charles!, espèce de fou!). Les mots à initiale vocalique présentent une occlusive laryngale emphatique : *?ihana!*. C'est le cas aussi en français où le coup de glotte emphatique supprime souvent la consonne de liaison. Il y a trois prononciations emphatiques possibles : l'insistance sur la consonne de liaison, sur l'occlusive laryngale, sur la première consonne du mot (*c'esT Taffreux*, *c'es(t)??affreux*, *c'est aFFreux*).

Plus haut (p. 1) il a déjà été question des réalisations du phonème /l/ dans les deux langues. Le /r/ se réalise en finnois comme apico-alvéolaire, mais la variante française la plus courante est uvulaire. En finnois, le r uvulaire est considéré comme une déviation pathologique, tandis qu'en français le r apical est une « déviation » locale ou une affectation archaisante qui prête facilement à rire à Paris.

Les nasales /m/ et /n/ sont des phonèmes dans les deux langues : *main/nain*; *mäki/näki*. En finale, l'opposition *m/n* est neutralisée en finnois (cf. *sydän-sydämen*, *tuon-tuonpa* = [tuompa]). Comme de nombreuses autres langues, le français connaît une nasale palatale /ɲ/, mais pas de nasale vélaire /ŋ/. Pour le finnois, c'est le contraire qui est vrai, mais sa nasale vélaire qui se présente devant l'occlusive palatale *k*, est difficile à classer phonologiquement. Il est tentant de dire qu'il s'agit d'une variante combinatoire de *n*, surtout que l'existence de cette variante est certaine dans la chaîne parlée : *on + -kin* = *oynkin*. Mais il est plus difficile de dire que dans le substantif *onki* [oŋki], génitif *ongen* [oŋŋen], il s'agit d'une variante combinatoire, vu l'existence de la nasale vélaire géminée (cf. TROUBETZKOY, *o. c.*, p. 186). Cependant, cette nasale géminée n'apparaît que comme produit secondaire dû à ce qu'on appelle l'alternance consonantique, affaiblissement des occlusives en syllabe fermée. Les variantes dites faibles sont donc mécaniques, conditionnées par leur position, et on ne saurait leur attribuer une valeur phonématique. Comme la nasale vélaire attestée dans le nominatif *onki* est positionnelle également, il est possible de réduire le nombre de phonèmes nasaux en finnois à deux.

Les phonèmes vocaliques français connaissent quatre degrés d'aperture :

i	ü	u
e	ö	o
	(ə)	
ɛ	œ	ɔ
	ɑ	

tandis que le finnois n'en connaît que trois :

i	ü	u
e	ö	o
ä	ɑ	

Ce fait explique la grande latitude de réalisations phonétiques des phonèmes vocaliques finnois, ce qu'il faut encore mettre en rapport avec le relâchement articuloire. Le /e/ finnois est identifié tantôt à /e/, tantôt à /ɛ/ français. De même, le /ä/ finnois très ouvert est identifié à /ɛ/, mais aussi à /ɑ/ français. Il n'est pas étonnant non plus que le /o/ français, surtout sa réalisation phonétiquement longue et très tendue, soit souvent identifié par un Finnois à /u/. Les phonèmes français /ö, œ, ɔ/ n'ont qu'un pendant en finnois : /ö/.

Les oppositions finnoises *ü/u*, *ö/o* et *ä/a* sont neutralisables au-delà de la première syllabe, *ü*, *ö*, *ä* ne pouvant se trouver après une syllabe ayant pour voyelle *u*, *o*, *a* et réciproquement. C'est ce qu'on appelle traditionnellement « l'harmonie vocalique ». Par contre les oppositions dont le deuxième terme est *i* ou *e* ne sont pas neutralisables. Après une syllabe avec *u*, *o*, *a*, il n'y a que cinq voyelles possibles, c.-à-d. *u*, *o*, *a*, *e*, *i*, et après *ü*, *ö*, *ä* les voyelles *ü*, *ö*, *ä*, *e*, *i*. La suite en finnois de deux noyaux syllabiques avec *u*, *o*, *a* d'une part et *ü*, *ö*, *ä* d'autre part indique, par conséquent, la limite entre deux mots ou les différents éléments d'un mot composé.

Il existe d'autres interprétations du système vocalique oral français que celle présentée ci-dessus (cf. G. HAMMARSTRÖM, *The romance languages*, dans L. KAISER, *Manual of Phonetics*, Amsterdam 1957, pp. 280-281). Je considère que *patte* et *pâte* ne sont distincts que grâce au contexte et à certaines variations phonétiques. Il n'y aurait donc plus qu'un seul phonème /a/ en français. De même, il m'est difficile d'admettre en français l'existence de phonèmes « longs ». Si l'on parle d'oppositions *belle/bête*, *faites/fête*, *mettre/maitre*⁽¹⁾, il

(1) M. B. Boiron me signale que l'opposition du type *mettre/maitre*, suppose une référence à une prononciation *scolaire* qui permet d'utiliser l'opposition de longueur, lorsque le besoin s'en fait sentir, de manière très claire. D'après lui, c'est « artificiel » mais cela peut rendre des services.

vaudrait peut-être mieux introduire une abstraction supplémentaire appelée « phonème contextuel », et considérer la longueur en français comme un trait phonétique auquel on a recours pour les besoins expressifs. Déjà la regrettée Marguerite DURAND penchait pour une différence mélodique plutôt que quantitative dans ces paires (*Voyelles longues et voyelles brèves*. Essai sur la nature de la durée vocalique, Paris 1946). De toute façon, les Français ont du mal à reproduire les oppositions quantitatives finnoises : *tuli/tuuli* (feu/vent), *tule/tulee* (viens !/il vient), *tulee/tuulee* (il vient/il fait du vent), etc.

Le français parisien possède actuellement au moins trois phonèmes vocaliques nasaux, inconnus en finnois. La voyelle qu'on entend dans *humble* est encore labialisée dans la bouche de nombreux Français cultivés grâce à l'éducation reçue. Mais on peut la considérer comme une variante due au conditionnement du milieu. J'ai observé des professeurs parisiens, pourtant convaincus de posséder quatre voyelles nasales, qui n'en utilisent dans la conversation que trois, mais qui ressuscitent le /*œ*/ dans leurs conférences. Nombre d'étrangers à Paris m'ont rapporté que les boulangers parisiens « n'entendent pas bien » quand on leur demande « un pain ». En effet, ils en donneraient souvent deux au lieu d'un seul. J'ai toujours donné le conseil phonétique de ne pas labialiser la première voyelle et de prononcer une voyelle identique dans les deux mots (mon conseil non-phonétique a consisté à leur recommander l'achat d'une « baguette » au lieu d'un « pain »). Le résultat a été convaincant, le manque de labialisation ne permettant plus la confusion avec « deux ». Il n'y a qu'à constater une fois de plus que l'enseignement du français est traditionaliste, s'intéressant plus à la « grammaire » qu'aux faits observés dans la pratique. Cette voyelle nasale en voie de disparition montre l'importance du rendement fonctionnel dans l'économie d'une langue. Son rendement est en effet minime.

Prosodie.

Dans cet article le terme « distinctif » est relatif à tout élément phonique dont la commutation avec un autre produit un changement de sens, et ceci dans la fonction représentative sur le plan lexical tout aussi bien que syntaxique. Le terme « démarcatif » est relatif à tout phonème qui marque les limites des unités constitutives de la chaîne parlée, tandis

que « expressif » couvre tout aussi bien les expressions de l'état d'âme du locuteur que ses appels à l'auditeur avec l'intention de provoquer une réaction quelconque chez celui-ci (cf. TROUBETZKOY, *o. c.*, pp. 16-29, BÜHLER, *Sprachtheorie*, Jena 1934).

On a l'habitude de parler en finnois d'un accent principal frappant la première syllabe du mot et d'un accent secondaire, petite variation — quelle que soit sa nature phonétique — caractérisant en général les syllabes impaires. L'accent principal, essentiellement dynamique, a donc la fonction démarcative et, dans quelques cas peu nombreux, il constitue une opposition distinctive avec l'accent secondaire : *isän maa/ isänmaa*, terre (pays) du père/patrie. A part donc les accents secondaires, la force de l'accent décroît de la première syllabe vers la fin du mot. Comme le mouvement mélodique ne s'écarte pas en général de l'accent dynamique, l'intonation finnoise rappelle les vagues monotones qui viennent se briser sur la rive. L'accent principal peut cependant dans quelques cas être déplacé pour des besoins expressifs : *kiitos* → *kiitós*, « merci », ce qui n'entraîne pas nécessairement une montée du ton en finale.

L'accent dynamique français qui tend à rester égal sur chaque syllabe est légèrement plus fort sur la dernière syllabe d'un élément rythmique, segment de l'énoncé, qui peut également être constitué par un mot isolé. Sa fonction démarcative éventuelle est couverte par celle de la courbe mélodique, beaucoup plus variée. Celle-ci peut également remplir la fonction distinctive. Le syntagme à *Paris*, tout en gardant l'accent dynamique sur le *i*, peut devenir interrogatif sur le plan représentatif grâce à la seule mélodie : à *Paris?* sans aucune nuance affective s'oppose à à *Caen?*, à *Reims?*, etc. Ceci ne veut naturellement pas dire que l'affectivité ne puisse entraîner une fonction expressive concomitante. La fonction distinctive de l'intonation joue son plein dans les questions verbales : *il pleut./il pleut?*, d'où l'expressivité est facilement absente. Le finnois ne peut pas avoir recours à ce moyen pour poser une question représentative sans aucune nuance d'expressivité. Nos exemples ci-dessus seront traduits par l'adjonction du morphème interrogatif *-ko, -kö* : *Pariisissa./Pariisissako?*, *sataa./sataako?*. En effet, une des difficultés que j'ai eues en enseignant le finnois en France, a consisté à empêcher les Français d'utiliser leur intonation interrogative. Ce n'est que sur le plan expressif, pour montrer sa grande sur-

prise par ex., qu'un Finnois peut se passer du morphème interrogatif. Mais même alors il préfère augmenter la force expiratoire de l'accent tonique du dernier mot plutôt que d'avoir recours à une montée du ton en finale, chose considérée comme affectée et étrangère (cf. Vilho KALLIOINEN, *Les fonctions de l'intonation et la phrase interrogative en finnois*. Études finno-ougriennes II.). L'intonation finnoise peut cependant avoir des fonctions expressives, peu étudiées jusqu'ici, mais une courbe mélodique plutôt monotone paraît être recherchée en finnois commun, ce qui est conforme au caractère discret et peu expressif des Finnois. Les Français vifs et peu renfermés utilisent des écarts mélodiques plus grands et des figures intonationnelles plus variées. Notons encore que le français actuel a une tendance à déplacer l'accent dynamique, dit communément l'accent tonique, sur la première syllabe du segment, sous l'effet d'une insistance emphatique.

L'opposition quantitative affectant tout aussi bien les voyelles que les consonnes finnoises, il est normal qu'une insistance expressive touche les éléments phoniques dont la prolongation ne risque pas de troubler l'ordre phonologique : consonnes géminées, voyelles longues, premier élément de diphtongues. Comme les géminées phonologiques sont à cheval entre deux syllabes à l'intérieur du mot, les consonnes initiales de mot ou finales de syllabe hors gémination peuvent également être mises en relief pour des besoins expressifs. C'est pourquoi *musta* « noir » peut avoir tout aussi bien le *m* que le *s* prolongés de façon expressive. Même dans la prononciation neutre, toute consonne finale de syllabe se trouve légèrement prolongée sans qu'une fonction linguistique soit attribuée à ce phénomène. Toute tentative, par contre, de prolonger la voyelle *u* dénoterait un étranger (cf. *musta/muusta*, élatif de *muu* « autre »). L'insistance en question se traduit phonétiquement par l'augmentation de la force expiratoire combinée avec celle de la durée. En français, entre autres procédés signalés plus haut, c'est la première consonne du mot qui peut être mise en relief : *Noir*, *éPouvantable*. Les voyelles toniques peuvent également être prolongées, ce que je considère, comme il a été signalé plus haut, comme un trait non-distinctif.

Plus haut nous avons déjà signalé l'apparition d'une occlusive laryngale expressive dans les deux langues. A ce sujet, il faut rectifier une erreur de TROUBETZKOY (*o. c.*,

p. 294) qui prétend qu'en finnois « l'occlusion glottale est un signe. démarcatif phonématique : elle n'apparaît qu'après voyelle en fin de mot, mais en cette position elle se trouve en opposition distinctive par rapport à l'interruption douce de la voyelle (par ex. *vie?* « conduis ! » / *vie* « il conduit ») ». En finnois commun, ces deux formes se prononcent de la même façon sans aucune occlusive laryngale. Et ceci devant la pause. Ce n'est que dans la chaîne parlée que l'ancienne occlusive palatale a laissé des traces perceptibles aujourd'hui sous forme de redoublement de la consonne suivante (phénomène comparable à la liaison en français). Mais même cette assimilation est négligée par les Finnois de l'est du pays. Cependant, l'occlusive laryngale, souvent même longue, apparaît dans cette position en fonction expressive : *mene?? ulos!* « sors ! ».

A entendre ces deux langues, on a nettement l'impression que le français a un débit plus rapide que le finnois. Sans savoir ce que c'est que cette rapidité du discours — à moins qu'il ne s'agisse d'une impression subjective — j'ose affirmer qu'en rentrant en Finlande après sept années passées à Paris, j'ai eu du mal à me réhabituer à la lenteur exigée par le bon usage finnois. Par la suite, j'ai obligé mes élèves de phonétique générale, ayant un défaut de prononciation, à se remémorer ce défaut par un exercice de concentration débutant par la prolongation de tout élément long en finnois, ce qui a donné l'impression d'une conférence ou d'un sermon solennel. En même temps l'étudiant s'est débarrassé du rythme saccadé qui le gênait et qui l'empêchait de se corriger, et il est rentré dans la « lenteur » normative. De même mes élèves français à Paris ont été obligés d'exagérer tout élément long en finnois pour arriver à une lenteur convenable. Une rapidité excessive détonne dans le milieu finlandais, caractérisé par la réserve et la timidité. Les silences qui peuvent survenir dans la conversation ne sont pas gênants en Finlande comme ils le sont pour les Français habitués à payer de leur personne en compagnie. Des principes d'éducation différents ont donc également marqué l'élocution.

Vilho KALLIOINEN.